

Groupe scolaire Sainte-Geneviève, à Saint-Jory

Septembre 2022

Le nouveau bâtiment du groupe scolaire Sainte-Geneviève est conçu pour accueillir des élèves de la maternelle au lycée dans un cadre élégant et lumineux propice à l'étude.



La partie la plus élevée du bâtiment (R+2) se dresse sur la route de Paris et affiche la présence de l'institution scolaire. © Roland Halbe

La commune de Saint-Jory se situe au nord de l'agglomération toulousaine. L'école des filles Sainte-Geneviève y a vu le jour en 1871. En 1968, elle a fusionné avec l'école libre de garçons de Saint-Jory et s'est agrandie d'un cours complémentaire, transformé en collège en 1977. Situé en centre-ville, le groupe scolaire Sainte-Geneviève était à l'étroit dans les locaux anciens qu'il occupait. Cet établissement catholique sous contrat d'association avec l'État souhaitait avoir un ensemble scolaire permettant d'accueillir les enfants durant toute leur scolarité, dès la maternelle et jusqu'au lycée. Le nouvel établissement scolaire incluant école maternelle, école primaire, collège, lycée, administration et restauration scolaire peut accueillir au total 1 000 élèves. Le terrain choisi est situé à proximité de la gare de Saint-Jory, entre la route de Paris et le chemin de Ladoux. Ces voies raccordent le site au centre-ville.

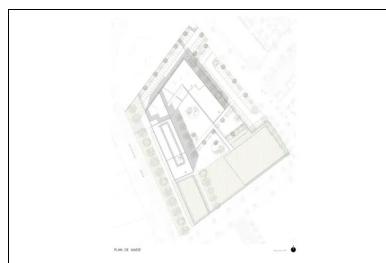


A l'angle, un mur, sur lequel est imprimé en creux le nom de l'établissement, conduit vers l'entrée du collège et du lycée. © Roland Halbe

Une école, un bâtiment, une figure en U

« Nous avons conçu un bâtiment unique constitué de trois ailes formant un U », précisent les architectes de TAA Toulouse qui ont conçu le projet. « Deux des ailes du bâtiment sont en R+1, la troisième donnant sur la route de Paris est en R+2. L'enjeu d'un tel établissement accueillant des enfants d'âges très différents est de proposer un bâtiment permettant de dissocier les flux des petits et des grands, et de créer deux entrées distinctes : une pour la maternelle et le primaire, et une pour le collège et le lycée. De cet enjeu découlent donc trois entités - la maternelle/primaire, le collège/lycée et les espaces communs, qui doivent s'articuler ensemble. Le parti pris du projet est de relier les deux entités scolaires par l'ensemble des espaces communs. Cette implantation permet de créer un espace intérieur protégé afin d'accueillir les lieux de récréation des élèves, tout en proposant un ensemble compact afin de résérer le plus d'espace possible aux cours de récréation. La forme en U s'adapte à la géométrie de la parcelle.

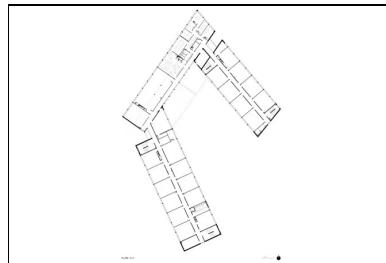
C'est au niveau des articulations entre les ailes du bâtiment que se trouvent les halls d'accès aux deux entités scolaires, reliés entre eux par le préau. Une perspective est ainsi créée entre ces deux espaces d'accueil. Chaque hall d'accès est facilement identifiable grâce au vide double hauteur qu'il creuse dans la façade en constituant un parvis abrité. »



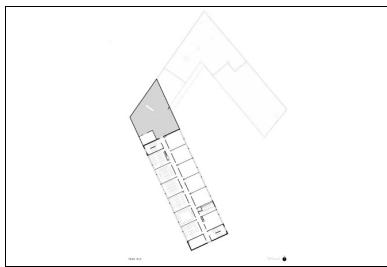
Plan de masse



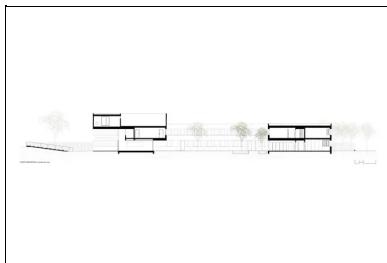
Plan rez-de-chaussée



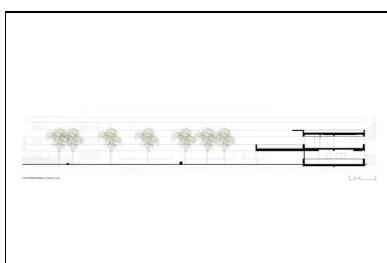
Plan R+1



Plan R+2



Coupe transversale



Coupe longitudinale

Les espaces de travail destinés aux élèves les plus âgés du collège et du lycée se trouvent côté sud-ouest, sur la route de Paris, dans un volume à R+2, là où la **façade** principale du bâtiment s'affirme et s'ouvre sur le reste du quartier. Les plus jeunes sont regroupés dans l'aile nord-est, à R+1, qui donne sur le cœur de l'ilot, où la relation avec le quartier est plus douce. Elle abrite les salles de classe de maternelle au rez-de-chaussée, et celles de l'école primaire au R+1. Tous les locaux communs sont regroupés, au nord-ouest de la parcelle, entre ces deux entrées dans un corps de bâtiment de liaison à R+1, qui accueille tous les espaces de restauration au rez-de-chaussée, tandis que la salle de catéchisme, le CDI, l'administration et l'espace enseignants se répartissent à l'étage.



L'entrée du collège et du lycée. © Roland Halbe



L'entrée de la maternelle et de l'école primaire. © Roland Halbe

Un établissement scolaire accueillant et propice à l'étude

La partie la plus élevée du bâtiment (R+2) se dresse sur la route de Paris et affiche ainsi la présence de l'institution scolaire sur cet axe majeur de la ville. Les deux autres ailes, plus basses d'un étage, sont à l'échelle du contexte environnant. Les architectes ont dessiné une volumétrie générale sobre où les façades jouent sur de grandes bandes horizontales.

Une construction en béton

L'ensemble du bâtiment est construit en béton. Les dalles de plancher et les murs de refend porteurs des circulations intérieures sont coulés en place. En façades, les poteaux porteurs, les allèges et la **poutre** formant acrotère sont réalisés en **préfabrication foraine**. Tous ces éléments sont peints en blanc. Les façades alternent fenêtres en longueur, bandeaux en **béton blanc** ou en briques de béton blanc. Le rythme horizontal et l'alternance de ces bandes sont soulignés par des bâchelets en béton qui permettent également de traiter de manière esthétique la goutte d'eau et ainsi apporter une pérennité aux façades blanches. Dans les bandeaux en brique de béton blanc, des claustras viennent créer une animation lorsqu'ils sont contre un mur. Par endroits, ils laissent passer une lumière diffuse dans les espaces intérieurs du bâtiment, tout en composant des vibrations en façade, grâce aux jeux d'ombre et de lumière.



La forme du bâtiment permet de créer un espace intérieur protégé afin d'accueillir les lieux de récréation des élèves. © Roland Halbe



Vue sur la cour, le préau et l'aile du collège/lycée. © Roland Halbe

Avec ce nouvel établissement, le groupe scolaire Sainte-Geneviève propose un cadre moderne, accueillant et propice à l'étude, qui permettra à chaque enfant et à chaque adolescent de s'épanouir et de développer le meilleur de lui-même.



Les façades jouent sur de grandes horizontales alternant fenêtres en longueur, bandeaux en béton blanc ou en briques de béton blanc. © Roland Halbe



Les halls d'accès aux deux entités scolaires sont reliés entre eux par le préau. © Roland Halbe



Vue sur une salle de classe. © Roland Halbe

Fiche technique

Reportage photos : © Roland Halbe

- **Maitre d'ouvrage :** SOCOTRAP Immobilier - OGEC Saint-Jory
- **Maîtrise d'œuvre :** TAA Toulouse, chef de projet associé : Anthony Morinière, assistante : Cécile Esparbès
- **BET structure :** BETEM
- **Entreprise (gros œuvre) :** SOCOTRAP
- **Brèques béton :** Blocstar
- **Surface :** 4 949 m²
- **Cout :** 6,11 M€ HT

Programme : construction neuve d'un ensemble scolaire comprenant une école maternelle, une école primaire, un collège, un lycée, l'administration et la restauration scolaire. Capacité totale de la structure : 1 000 élèves.

CONSTRUCTION MODERNE

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet